

■ **Jean-Paul Jaquet**, à Bulle, CH-217-0411122-4, sellerie et stores. Entreprise individuelle. (FOSC du 20.02.2001, p. 1280). Par ordonnance du 10.07.2006, le Président du Tribunal de la Gruyère, à Bulle, a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 3583 du 21.08.2006
(03522316 / CH-217.0.411.122-4)